Notre référence : 2007 005

Le 25 août 2020

OBJET: Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ chapitre A-2.1)

Madame,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 2 juillet 2020, qui visait à obtenir les renseignements suivants :

- 1) Le nombre d'appels au 911 pour l'assistance de la Sûreté du Québec, MRC Brome Missisquoi du 24 juillet 2018-25 juillet 2018 et le motif de l'appel.
- 2) De ce chiffre, combien d'appels sur la rue Sud à Cowansville, plus spécifiquement près ou à l'ancien Loblaws, 1122 rue du Sud, Cowansville?
- 3) Combien d'interventions et d'arrestations ont eu lieu pour les mêmes dates?

Concernant le **point 1**, vous trouverez en annexe un tableau faisant état des informations demandées, et ce, conformément à la *Loi sur l'acc*ès.

Concernant le **point 2**, vous trouverez ci-dessous les informations demandées pour la période visée :

Nombre d'appels au 911 reçus d'une adresse sur la rue du Sud à Cowansville	2
Nombre d'appels au 911 reçus du 1122, rue du Sud, Cowansville	0

Toutefois, concernant le nombre d'appels faits à partir d'une adresse proche ou avoisinante au 1122, rue du Sud à Cowansville, nous vous informons qu'une recherche par adresse n'est possible dans nos systèmes d'information que si des informations spécifiques au lieu visé nous sont fournies, comme le nom de la rue ou encore une adresse complète, à l'instar de celle que vous nous avez fournie.

Concernant le **point 3**, la Sûreté du Québec, MRC Brome Missisquoi, pour la période visée, a effectué 34 interventions ayant donné lieu à un rapport d'évènement.

Quant au nombre d'arrestations effectuées par la Sûreté du Québec, MRC Brome Missisquoi, pour la période visée, nous désirons vous informer qu'il nous est impossible de vous fournir cette information, car nos systèmes informatiques ne permettent pas l'extraction de cette donnée. Afin d'obtenir ces informations, un exercice de compilation, au sens de l'article 15 de la *Loi sur l'acc*ès, serait nécessaire. Or, aucun ministère ou organisme n'a l'obligation de faire un tel exercice afin de répondre à une demande d'accès à l'information.

Afin de vous permettre d'apprécier les données du tableau en annexe ainsi que celles fournies ci-dessus à leur juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde selon laquelle ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi cité et l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, Madame, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Esther Fernandez pour Sania Cantina Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels,



Nombre et motifs d'appels au 911 pour l'assistance de la Sûreté du Québec, MRC Brome Missisquoi, du 24 juillet au 25 juillet 2018*

Motifs d'appels	Total
AFFAIRE CIVILE	1
ALARME D'INTRODUCTION PAR EFFRACTION	13
APPEL RELATIF A LA CIRCULATION	2
APPEL 911 RACCROCHÉ	3
APPEL EN RAPP. AVEC UN ANIMAL (SAUF COLLISION)	1
ASSISTANCE A UN SERVICE DE POLICE	1
ASSISTANCE AU PUBLIC	5
ASSISTANCE AUTRES QUE SERVICE DE POLICE	3
ASSISTANCE POUR UTILISATION D'UN DÉFIBRILLATEUR (DEA)	2
CHICANE	4
COLLISION AVEC BLESSÉ(S) OU MORT	2
COLLISION MATÉRIELLE	8
CONTINUATION D'ENQUÊTE EN COURS	1
CORRECTION DU NO SÉRIE VR FORMULE 0-148	1
DÉLIT DE FUITE DOMMAGES MAT.(SANS VICTIME)	2
DISPARITION OU FUGUE	1
FRAUDE ET SUPPOSITION DE PERSONNE	3
HARCÈLEMENT CRIMINEL	1
INFRACTION À LA CIRCULATION CSR/CCR	7
MÉFAITS:DOMMAGES MATÉRIELS	3
MENACES	3
MORT SUSPECTE (INCLUANT SUICIDE)	1
PAIX ET BON ORDRE	4
PERSONNE EN CRISE	4
PERSONNE OU VÉHICULE SUSPECT	2
SÉCURITÉ DÉVELOPPEMENT COMPROMIS	1
STATIONNEMENT	1
TENTATIVE DE SUICIDE	1
UTILISATION DU BOUTON DE DÉTRESSE	2
VOL SIMPLE	3
Total général	86

Source: District Sud, Sûreté du Québec

Mise à jour: 15 juillet 2020

^{*}Afin de vous permettre d'apprécier les données du tableau à leur juste valeur, nous désirons émettre une mise en garde selon laquelle ces données ne sont pas exhaustives puisque nos systèmes d'information sont conçus à des fins opérationnelles et non à des fins d'analyse statistique. Ces données doivent donc être interprétées avec prudence.